

La Regrippière

Tableau réalisé par Monsieur Battistella

JUILLET - AOÛT 2020

- LE VIGNOBLE À VÉLO

Dimanche 6 septembre 2020

- REPAS DES AINÉS

Samedi 21 novembre 2020

- PLAN CANICULE

P.10

- PAROISSE ST VINCENT DES VIGNES

P.10

- TRANSPORTS SCOLAIRES

P.11

- INSCRIPTIONS ASCR

P.13



De gauche à droite : Camille, Axel, Milo, Manon, Flavie, Erell, Lia, Adel, Léonie, Maëlys



PROCHAIN BULLETIN

- Dépôt des articles
20 août 2020
- Agrafage du bulletin
31 août 2020

**BONNES
VACANCES**

MAIRIE - 11 place de l'Église - LA REGRIPIÈRE Tél. 02.40.33.63.14.

contact@mairie-laregrippiere.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30



Depuis le mois dernier, un nouveau mandat a commencé pour la nouvelle équipe municipale motivée et pleine de projets pour notre commune. Cette équipe sera à l'écoute et animée par l'intérêt commun ; elle est composée de personnes venant de multiples horizons, représentant la diversité de notre population. Ce sont vos amis, vos voisins... La Regrippière doit trouver sa place dans l'intercommunalité tout en gardant sa propre identité, ses valeurs humaines et solidaires.

C'est, pour ma part, un honneur d'être votre maire, le maire d'une commune riche de ses habitants, de ses associations, de sa culture, de son patrimoine. J'aurai plaisir à échanger ou à débattre avec vous à un moment donné si vous le souhaitez, pendant les six prochaines années. A l'aube de ce mandat, mes premières pensées vont à René Baron et je veux le remercier de son investissement pour La Regrippière durant cinq mandats dont trois comme maire. Un jeune électeur de 18 ans en 2020 n'aura connu qu'un seul maire. L'histoire communale retiendra l'œuvre et la droiture de l'homme.

Nous vivons depuis quelques semaines, un contexte particulier, inattendu, sans y être préparés. Cette épidémie a bouleversé nos vies et nous marquera à jamais, mais nous avons traversé cette épreuve dans la solidarité et le courage. Je tenais à remercier les équipes enseignantes des deux écoles, pour leur professionnalisme aussi bien pendant le confinement avec la continuité pédagogique que lors du déconfinement avec l'adaptation des conditions d'accueil. Je remercie aussi les associations de parents d'élèves, les associations Croc'loisirs, celle du restaurant scolaire et le personnel communal pour leur collaboration sans réserve lors de la reprise des écoles. L'intérêt et la sécurité des enfants étaient au cœur de toutes les réflexions dans le cadre de protocoles sanitaires drastiques.

Le monde d'après sera-t-il différent ? Sera-t-il meilleur ?

«Cela ne sera pas un retour au jour d'avant» a dit notre Président. Personne ne le sait vraiment mais nous en sommes les premiers acteurs, donc responsables. Alors, sachons nous réinventer, continuons notre engagement pour nos commerçants, viticulteurs, agriculteurs, artisans, entreprises... comme nous l'avons fait ce printemps.

Si l'épisode du déconfinement a permis à chacun de se poser, de se remettre en question, de réfléchir, pour certains à l'importance centrale du travail, pour d'autres à la possible diminution de nos besoins consuméristes au quotidien, le rapport à l'autre et à notre environnement a consciemment ou non évolué.

Je n'oublie pas les inondations dont certains ont été victimes le samedi 9 mai. Même si les précipitations ont été exceptionnelles, il nous faut analyser et comprendre afin d'en atténuer les conséquences si cela devait se reproduire un jour, ce que personne n'espère.

L'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances et nous espérons vous retrouver tous ensemble dans un contexte festif à la rentrée, si les conditions le permettent.

Bonnes vacances à tous.

Pascal EVIN,
Maire.



M. Pascal EVIN
Maire

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

- Développement durable, économique, commerce local
- Affaire sociale
- Appel d'offre
- Bâtiments communaux
- Bulletin, information, communication (non digitale)
- Cadre de vie, sport, vie associative
- Finances
- Urbanisme, réseaux, digitalisation
- Jeunesse, petite enfance, vie scolaire



M. Roger CAILLER
1er adjoint



Mme Armelle DURAND
2ème adjointe



M. Vincent GUILLOU
3ème adjoint



Mme Marie-Edith PETITEAU
4ème adjointe



M. Michel AMOSSÉ
Conseiller



Mme Audrey BARON
Conseillère



M. Michael BAUDRY
Conseiller



M. Franck BOUCHEREAU
Conseiller



M. Cédric CARETTE
Conseiller



Mme Valérie CLÉRO
Conseillère



M. Vincent DUGUÉ
Conseiller



Mme Cécilia FONTENEAU
Conseillère



M. Jean-Luc GAULTIER
Conseiller



Mme Marie-Annick HERBRETEAU
Conseillère



Mme Clothilde JOLIVET
Conseillère



Mme Bérengère LAMBERT
Conseillère



Mme Cindy PASQUEREAU
Conseillère



M. Bernard SOURISSEAU
Conseiller

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 15 juin à 20 heures à la salle du prieuré, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation : 3 juin 2020

PRESENTS: M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GUILLOU V., Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.

EXCUSE : M CARETTE C.

POUVOIR: M CARETTE C. a donné pouvoir à M EVIN P.

Mme PASQUEREAU C. est désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2020 a été approuvé.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES AUX ADJOINTS

M le Maire informe des délégations de fonctions attribuées aux adjoints comme suit :

-1er adjoint : Roger CAILLER est en charge des finances, des bâtiments, du développement économique, du commerce local et du développement durable.

-2ème adjointe : Armelle DURAND est en charge des affaires sociales, du cadre de vie et des associations et de la communication écrite.

-3ème adjoint : Vincent GUILLOU est en charge de la voirie, de l'urbanisme, de l'assainissement, des réseaux, du développement durable et de la digitalisation (réseaux sociaux et site internet)

-4ème adjointe : Marie Edith PETITEAU est en charge de l'enfance, de la vie scolaire et de la petite enfance

Le Conseil Municipal prend acte, et approuve les attributions des quatre adjoints.

EXERCICE DES MANDATS LOCAUX : INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINTS

En fonction de notre population communale, il est indiqué le taux maximal autorisé pour les indemnités des élus, soit :

-Indemnité du Maire : 51.60% de l'indice brut 1027 soit 2 006.93 € brut

-Indemnité des Adjoints : 19.80% de l'indice brut 1027 soit 770.10 € brut

Il propose au Conseil Municipal en concertation avec les adjoints une diminution de l'indemnité du Maire et des adjoints :

- l'indemnité du Maire à 40 % sur l'indice terminal de la fonction publique soit 1 555.76 € Brut

- l'indemnité des Adjoints à 16% sur l'indice terminal de la fonction publique soit 622.30 € Brut

- le remboursement des frais kilométriques aux conseillers municipaux pour les réunions de la Communauté de Communes et des Syndicats

Le Conseil Municipal décide de fixer :

- l'indemnité du Maire à 40% à 17 votes pour et 2 abstentions

- l'indemnité des Adjoints à 16% à 16 votes pour et 4 abstentions

Le remboursement des frais kilométriques est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal selon le barème de l'indemnité kilométrique du centre de gestion de Loire Atlantique.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES DÉLÉGATIONS

Commissions communales

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme à l'unanimité, à main levée, les délégués au sein des commissions communales.

M Pascal EVIN, Maire, est membre de droit de toutes les commissions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION FINANCES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : M Roger CAILLER - M Pascal EVIN - M Vincent GUILLOU - M Bernard SOURISSEAU - Mme Armelle DURAND - Mme Marie-Edith PETITEAU - M Jean-Luc GAULTIER - M Vincent DUGUÉ - Mme Cindy PASQUEREAU 	<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION URBANISME – RESEAUX (VOIRIE-ASSAINISSEMENT – ECLAIRAGE PUBLIC) - DIGITALISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE: M Vincent GUILLOU - M Pascal EVIN - M Cédric CARETTE - M Jean-Luc GAULTIER - M Michel AMOSSÉ - M Michael BAUDRY - M Franck BOUCHEREAU - M Bernard SOURISSEAU - Mme Bérengère LAMBERT
<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : M Roger CAILLER - M Pascal EVIN - M Michel AMOSSÉ - M Jean-Luc GAULTIER - Mme Audrey BARON - M Franck BOUCHEREAU - Mme Marie-Annick HERBRETEAU 	<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES (écoles – restauration – accueil enfance) – PETITE ENFANCE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : Mme Marie-Edith PETITEAU - M Pascal EVIN - M Cédric CARETTE - Mme Audrey BARON - Mme Bérengère LAMBERT - Mme Clothilde JOLIVET - Mme Cindy PASQUEREAU - Mme Cécilia FONTENEAU
<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION CADRE DE VIE – SPORT – VIE ASSOCIATIVE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : Mme Armelle DURAND - M Pascal EVIN - Mme Valérie CLÉRO - Mme Marie-Annick HERBRETEAU - Mme Clothilde JOLIVET - Mme Bérengère LAMBERT 	<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION BULLETIN – INFORMATION – COMMUNICATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : Mme Armelle DURAND - M Pascal EVIN - Mme Clothilde JOLIVET - Mme Cindy PASQUEREAU - Mme Audrey BARON - Mme Cécilia FONTENEAU - M Vincent DUGUÉ
<p style="text-align: center;"><u>COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCE LOCAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RESPONSABLE : M Roger CAILLER - M Pascal EVIN - M Vincent GUILLOU - M Cédric CARETTE - M Michael BAUDRY - M Franck BOUCHEREAU - Mme Cécilia FONTENEAU - M Vincent DUGUÉ 	

Commission des aides sociales

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité vote la liste ci-dessous, composée de quatre membres parmi les élus, en plus du Président, M Pascal EVIN, pour constituer la Commission des Aides Sociales, à savoir :

Mme Armelle DURAND, Responsable
Mme Clothilde JOLIVET
Mme Valérie CLÉRO
Mme Cécilia FONTENEAU

Résultat du Vote : 19 POUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020Commission communale d'appel d'offres

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide par 19 voix pour :

DE COMPOSER la commission d'appel d'offres, outre M. le Maire, président de droit, ou son représentant de :

MEMBRES TITULAIRES :

M Michael BAUDRY
M Roger CAILLER
Mme Marie-Edith PETITEAU

MEMBRES SUPPLEANTS :

- M Franck BOUCHEREAU
- M Jean-Luc GAULTIER
- M Michel AMOSSÉ

Délégués communaux auprès des syndicats et chambres consulaires

DELEGUE CHAMBRE D'AGRICULTURE - M Pascal EVIN - Mme Armelle DURAND	DELEGUE CHAMBRE DES METIERS - M Roger CAILLER - M Pascal EVIN
1 CORRESPONDANT DEFENSE - M Pascal EVIN	DELEGUE MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS - M Michael BAUDRY
DELEGUEE MAISON DE RETRAITE LES PAMPRES DORES - Mme Valérie CLÉRO	SEMES - Titulaire : Mme Marie-Edith PETITEAU - Remplaçante : Mme Armelle DURAND
PAT'MOUILLE Déléguée : Mme Armelle DURAND Suppléante : Mme Valérie CLÉRO	

Syndicat de production d'eau potable Vignoble-Grandlieu

Conformément à l'article L. 5211-7 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner les membres appelés à siéger au comité syndical du syndicat Vignoble-Grandlieu. Résultat du vote : 19 voix POUR

Délégué titulaire	Délégué suppléant
M Jean-Luc GAULTIER	M Pascal EVIN

PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS

Les adjoints ont présenté pour information aux élus chacun leur tour le budget primitif correspondant à leur attribution.

- Article 2041511 Biens mobiliers, matériel et études + 1 000 €

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Considérant l'achat de produits supplémentaires lié au COVID 19 et à la réception d'une taxe d'aménagement non prévue, il convient de procéder au transfert de crédits et d'écritures ci-après :

M Le Maire propose les opérations suivantes :

Fonctionnement

Recette
- Art74121 Dotation de solidarité + 11 000 €
Dépense
- Art023 Virement à la section d'investissement + 1 000 €
- Art60631 Fournitures d'entretien + 4 000 €
- Art6054 Fournitures administratives + 2 000 €
- Art6068 Autres matières et fournitures+ 11 000 €
- Article 6411 Personnel titulaire - 7 000 €

Investissement

Recette
- Article 021 Prélèvement + 1 000 €
Dépense

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 15 mars 2020 :

- C 231 L'Ouche à Renard 175 m²
appartenant à Mme PEREZ Soizic (demandé par Me LUQUIAU à SEVREMOINE). Parcelle située en zone 1 Aub du PLU.

Déclaration reçue en mairie le 15 mars 2020 :

- E 818 Les Bois de Foire 250 m²
- E 819 Les Bois de Foire 155 m²
- E 820 Les Bois de Foire 200 m²
- E 844 Les Bois de Foire 215 m²
- E 870 Les Bois de Foire 580 m²

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

appartenant aux Consorts GRÉGOIRE (demandé par Me LUQUIAU à SEVREMOINE). Parcelles situées en zone 1 Aub du PLU.

Déclaration reçue en mairie le 1 avril 2020:

- E 2612 Le Champ de Foire 43 m²
appartenant aux Consorts CASSARD (demandé par Me LUQUIAU à SEVREMOINE). Parcelle située en zone 1AUB du PLU.

Déclaration reçue en mairie le 1 avril 2020 :

- E 2610 Ouche Pichon 59 m²
appartenant à BESNIER AMENAGEMENT (demandé par Me LUQUIAU à SEVREMOINE) Parcelle située en zone 1AUB du PLU.

Déclaration reçue en mairie le 9 juin 2020 :

- E 2625 Les Bois de Foire 258 m²
- E 841 Les Bois de Foire 130 m²
appartenant à Mme BELLOEIL Sophie (demandé par Me TEILLAIS à CLISSON). Parcelles situées en zone 1 Aub du PLU.

Déclaration reçue en mairie le 25 février 2020 :

- E 2548 31 rue du Vignoble 1080 m²
- E 2553 Couvent de La Regrippière 188 m²
appartenant aux Consorts BOUYER (demandé par Me PENARD à VALLET). Parcelles situées en zone Ub du PLU.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE A SON DROIT DE PREEMPTION sur ces biens.**

PERSONNEL COMMUNALAvancement de grade

M le Maire fait part de la proposition faite sur le tableau d'avancement au grade d'Adjoint Administratif principal 1ere Classe, en faveur d'un agent communal, actuellement Adjoint Administratif principal 2^{ème} Classe à 35h00/Semaine.

Considérant l'avis favorable de la Commission Paritaire en date du 13 février 2020 et après discussion,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

-La création d'un poste d'Adjoint Administratif principal 1^{ère} Classe.

-Charge le Maire de la nomination de l'agent par arrêté.

Le poste d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} Classe à 35h/semaine est conservé en cas de besoin.

Tableau des effectifs

Considérant l'avancement de grade de l'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à 35h au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour le 1^{er} juillet 2020.

Le conseil municipal modifie le tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2020 comme suit :

Service Administratif

1 Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe, 35 H
1 Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe, 35 H
1 Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe, 35 H
1 Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe, 28 H
1 Adjoint Administratif, 19,50 H pour l'Agence Postale

Le poste d'Attaché à 35 H, et les deux postes d'adjoints administratifs à 28 H et un poste d'Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe à 35h restent ouverts mais non pourvus, en cas de besoin.

Service Voirie

1 Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe, 35 H
1 Adjoint Technique à 35h

Deux postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe, 2 postes d'adjoints techniques et le poste d'agent de maîtrise principal restent ouverts en cas de besoin, mais non pourvus.

Ecole

1 Agent Territorial Spécialisé Principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM), 25.08 H/35 H
--

Le poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à 10,15^{ème} /35 H est non pourvu, dû à la fermeture d'une classe.

Animation

5 Adjoints d'Animation, 3,15H/35 H Temps annualisé, Postes non pourvus
1 Adjoint d'Animation Principal 1 ^{ère} classe, 15,04 H/35 annualisé, Poste non pourvu
1 Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe, 25.46 H/35

La commune a embauché :

-3 Adjoints d'Animation en CDD sur une période de 10,5 mois, de fin août 2019 à Juillet 2020 pour les temps d'animation péri-éducatifs dans le cadre des rythmes scolaires.

-1 adjoint d'animation principal 1^{ère} classe contractuel en CDD sur 1 an du 23 août 2019 au 22 août 2020 pour coordonner les TAP et la pause méridienne.

Pause Méridienne

3 Emplois d'agents de surveillance, en CDI, 4,27/35 H Temps annualisé, suite à la reprise d'activité.

-2 postes d'Adjoint d'Animation, en CDD au titre de l'accroissement d'activité, à 1H30 par jour scolaire pour la pause méridienne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020

Entretien Locaux

1 Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe 31,50/35 H
--

1 Adjoint Technique, 19/35 H

Un poste d'adjoint technique à 31h50/semaine reste ouvert mais non pourvu.

L'ensemble du personnel représente 8.55 équivalents temps plein pour 18 agents, et 1 saisonnier l'été au service technique.

RASED : CONVENTION ET FINANCEMENT

M Le Maire explique le principe du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED).

Ce réseau permet à des enseignants spécialisés et des psychologues de l'éducation nationale des RASED de dispenser des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficultés. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Il est donc proposé de conclure une convention avec la commune de Vallet qui coordonnera le RASED pour les communes du secteur de VALLET.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'Approuver** la proposition que la commune de Vallet coordonne le RASED
- **d'Approuver** la participation par élève à 1.50€
- **d'Autoriser** le Maire à signer une convention de partenariat.

CESSION MOBILIÈRE : FOURGON

Monsieur le Maire explique que le service technique dispose d'un fourgon de marque PEUGEOT pour les besoins du Service.

Ce fourgon a été mis en service en 2007.

Bien qu'en état de marche, il est cependant vétuste et il y a beaucoup de frais à prévoir.

Le coût des réparations devenant trop élevé au regard de la valeur vénale de l'engin, il a été décidé de procéder à son remplacement.

Le contrôle technique n'étant pas valide, la commune ne peut pas le céder à un particulier.

Le Conseil Municipal propose de le céder à la casse ou au SDIS (Service d'Incendie et de Secours) ou à le vendre à un professionnel.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES (TAP) : REMBOURSEMENT 3ÈME TRIMESTRE

M Le Maire informe que les Temps d'Activités Péri-éducatifs sont payants soit en une fois ou en trois fois. Certaines familles ont payé en une fois pour l'année scolaire 2019-2020. Suite au confinement, les enfants n'ont pas eu de TAP pendant cette période.

M Le Maire propose trois scénarios :

- pas de remboursement du troisième trimestre
- un avoir sur l'année scolaire prochaine
- un remboursement des familles ayant payées pour l'année

Après concertation, le conseil municipal décide d'accorder une remise de dette en faveur des familles d'un montant de :

- **15 € pour 1 enfant**
- **26 € pour 2 enfants**
- **36 € pour 3 enfants**

Un courrier va être adressé aux familles concernées.

COVID 19 - LOYER DU COMMERCE

La commune a suspendu le loyer pour le café restaurant suite à sa fermeture pour les mois d'avril, de mai et de juin.

Le loyer est de 1 000 € par mois.

Le conseil municipal peut accorder une remise gracieuse ou reporter les créances.

M le Maire propose deux solutions soit reporter le loyer sur plusieurs mois ou effectuer une remise gracieuse mais pour combien de temps.

Après concertation le Conseil Municipal **accorde une remise gracieuse de dette en faveur de la Société Kat Rose à : 2 contre, 2 abstentions et 15 pour,**

- **pour un montant de 3000 € équivalent aux loyers d'avril à juin**

Le conseil Municipal accorde une remise de 50% pour le mois de juillet et août à l'unanimité.

A partir du mois de septembre, le loyer sera de nouveau à 1000€.

DIVERS

PEDT (Projet Educatif Territoriale)

Mme PETITEAU informe les élus du prolongement de 3 ans du PEDT après remise à jour.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2020Assistante Maternelle

A la demande de Mme PETITEAU, la mairie a envoyé un questionnaire aux assistantes maternelles de la commune pour effectuer un bilan de l'accueil des 0-3 ans. Il y a de moins en moins de places. Les parents sont obligés de se diriger vers les communes voisines. Si à l'avenir, certains de ces enfants poursuivent leurs scolarités en dehors de notre commune cela pourrait poser un problème sur les effectifs de l'école et de la périscolaire. Il faut réfléchir sur un autre mode de garde.

Station d'épuration

Le début des travaux aura lieu début septembre. Une présentation de cette station est prévue lors du conseil municipal de septembre par un représentant de la Communauté de Communes de Sèvre et Loire.

Aménagement salle de sport

M GUILLOU présente l'aménagement en cours derrière la salle de sport. Le parking situé à côté de la salle va être refait car mal conçu par l'entreprise de travaux public et le lampadaire va être déplacé.

Ouverture salle de sport

Suite aux demandes de certaines associations, le Conseil Municipal autorise le twirling et le badminton à pratiquer du sport sous certaines conditions gouvernementales.

Repas des aînés

Il aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à la salle polyvalente.

Terrains non entretenus

M le Maire explique qu'il a rencontré plusieurs propriétaires de la rue des Fontaines concernant l'entretien de leurs terrains afin d'éviter tout risque d'incendie.

Coupure de courant

Le 30 juin prochain, une coupure de courant aura lieu de 9h à 15h rue de la Chaussaire, rue d'Anjou et rue des Fontaines pour le raccordement de l'antenne et le renforcement du réseau. Les habitants ont été prévenu par ENEDIS.

Inondations du 9 mai

Une réunion s'est tenue le 11 juin avec les responsables de l'assainissement de la Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL) et de l'EPTB (Etablissement Publics Territoriaux de Bassin) de la Sèvre Nantaise. Le syndicat doit établir un compte rendu sur les préconisations.

Il s'agirait certainement d'une crue centenaire.

ZAC Multi-sites

Le site du Souchais devrait commencer à être viabilisé courant septembre. Il y aura 47 lots commercialisés en 2021.

Point CCSL

-Piscines de Vallet et du Loroux Bottereau
Actuellement, la piscine de Vallet est fermée pour des travaux de réfection de la ventilation. Elle devrait ouvrir le 22 août.

La piscine du Loroux Bottereau fermera en fin d'année pour créer un bassin nordique et agrandir les vestiaires.

-Vignoble à vélo

Il aura lieu le 6 septembre 2020 et le départ sera à Mouzillon.

-Déchetteries

Elles sont ouvertes normalement depuis le 8 juin 2020.

INCIVILITÉ

Un exploitant agricole s'est fait vandaliser son canon. Celui-ci permettait l'éloignement des nuisibles. Suite à cet évènement, sa culture a été totalement détruite par les oiseaux. Cette destruction de culture engendre une perte estimée à 5 000 € pour son exploitation agricole.

URBANISME



◆ Déclarations préalables

LAVIGNE Ludovic 12, rue du Vignoble
Clôture bois et grillage.

GOISCHON François 3, ch du Moulin Blanc
Surélévation et auvent.

BORDELOT Maxime 6, La Roussière
Création d'ouverture.

PINEAU Maxime 2, Les Rappionnières
Travaux sur construction existante.

WAQUET Antoine et POLLEAU Emilie
41, rue du Vignoble
Clôture + portillon bois.

LETOURNEUX Antoine 1, La Grande Tranchais
Modification ouverture.

CHARRIER Stéphane géomètre Les Douves
Division en vue de construire

◆ Permis de construire

AUDIGANE Antoine et Delphine 5B le Champ Oger
Extension et création d'un préau et modification de façade.

SCEA LA RAGOTIERE La Grande Morinière
Construction d'un bâtiment de stockage.

CCSL Les Carrières
Station d'épuration bassins local d'exploitation.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Cette année, compte tenu du contexte assez particulier avec le corona virus, la commission « Cadre de vie » ne pourra malheureusement pas organiser le concours de maisons fleuries.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat).

ÉTAT CIVIL



NAISSANCE

- Noé PETITEAU - né le 9 mars - 1 bis, la Basse Tirelière
- Naël BLANLOEIL - né le 16 mars - 1, rue des Douves
- Amy FAVREAU - née le 21 avril - 14 rue des Fontaines
- Alice LE JEAN - née le 21 avril - 2 rue des Corbetières
- Yanis FERRE - né le 28 avril - 11 bis, rue du Vignoble
- Myriam JULIENNE - née le 24 mai - 3 La Basse Tirelière

MARIAGE

- David PROUST & Glwadys BOULIGAND, 15 rue des Fontaines - le 22 mai.

DÉCÈS

- OLIVIER Alain, décédé le 11 mars, domicilié 13 place Saint-Joseph, 80 ans.
- AUBERT Fabienne, décédée le 7 avril, domiciliée 6 rue du Pinier, 52 ans.
- URVOY Madeleine, décédée le 3 juin, domiciliée 38 rue du Vignoble, 75 ans.

NUISANCES DE VOISINAGE

En respect de la réglementation, tous les travaux de bricolage (perceuse, marteau-piqueur), de jardinage (tondeuse, débroussailluse, motoculteur), utilisation de tout engin et outils générateurs de bruit **sont interdits** :

- Du lundi au vendredi avant 8h et après 20h,
- Les samedis avant 8h et après 19h,
- Les dimanches et jours fériés.



PLAN CANICULE



Vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée ou proche de celle-ci, contactez la mairie pour être recensé sur le registre et ainsi bénéficier d'une aide.

PAROISSE ST VINCENT DES VIGNES

Vallet, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière et La Chapelle-Heulin

La **catéchèse** est proposée aux enfants **des écoles publiques** en CE2, CM1 et CM2. Elle aura lieu à partir du :

Mercredi 25 septembre à Vallet au centre St-Paul
de **16h45 à 17h45** ou de **17h45 à 18h45**.
(sauf pendant les vacances scolaires).

Ces horaires peuvent être modifiés suivant la disponibilité des catéchistes.

Les inscriptions sont possibles **dès maintenant** et jusqu'au 13 septembre, au presbytère de Vallet, aux heures de permanence :

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h le mercredi.

Pour les enfants scolarisés en **enseignement spécialisé**, quel que soit le handicap, une catéchèse existe avec une pédagogie adaptée.

1ère des communions

Les enfants de CE1-CE2-CM1 ou CM2 en 2019-2020 souhaitant débiter le parcours de préparation à la 1ère des communions, sont invités à venir s'inscrire **dès maintenant** au presbytère de Vallet aux heures de permanence. (Pour l'étape Zachée avec le puzzle, comme pour l'étape St-Jean avec les rencontres du dimanche matin).

Renseignements : Martine Zarotiadès 02.40.80.99.45.

lememartinezaro@gmail.com Presbytère : 02.40.33.92.83.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021

La Communauté de communes Sèvre & Loire et son service Transports Scolaires vous invitent à **vous inscrire dès le 8 juin et avant le 15 juillet**. Pour information, le Conseil Régional appliquera des pénalités passée la date du 31 juillet et votre demande sera accordée sous réserve de

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE ?

Votre enfant est concerné si :

- il est domicilié dans la région des Pays de la Loire,
- il est scolarisé.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 110 € par an et par enfant.
- Gratuité dès le 3^{ème} enfant.
- Possibilité de payer en 3 fois sans frais par prélèvement automatique, par chèque ou espèces auprès de la Région des Pays de Loire, mais également au comptant à l'inscription en ligne.

Pour tous renseignements : contacter le service des transports au **02.51.71.92.12** ou par mail à transports scolaires - CC Sevre et Loire <transportscolaires@cc-sevreloire.fr>

Plus d'infos et inscriptions sur : <https://aleop.paysdelaloire.fr/loire->



POTIKAA

JOURNÉES DU PATRIMOINE



Venez découvrir un atelier de poterie à La Regrippière. La céramique est classée comme Artisanat d'Art depuis 2016.

Potikaa Céramiques vous attend pour vous présenter le métier de la terre et le tournage de l'argile.

A l'atelier, on peut apprendre à tourner, modeler, sculpter. On peut aussi commander de la vaisselle ou de l'utilitaire sur mesure pour la maison ou le jardin, ou acheter des pièces sur place.

Pour les journées du Patrimoine, Potikaa vous proposera des démonstrations de tournage.

Le lieu sera ouvert de 10h à 18h les 19 et 20 septembre 2020.

Rendez-vous au 34 rue des Fontaines à La Regrippière.

www.potikaaceramiques.com

Pour toutes informations : 06.67.61.28.75.

COURS DE PEINTURE

Mr. BATTISTELLA dispense gratuitement ses connaissances en dessin, gravure et peinture tous les jeudis de 20h30 à 22h30.

Un groupe de 10 à 12 personnes se réunit à la salle St François.

Renseignements : 02.53.78.17.47.



LA TERRE FERME

La Terre Ferme
Dimanche 13 septembre

Repas Pizzas
du
"Jardin du Bois Jahan"
Réservation
06.73.24.53.89
(ou amenez un pique-nique)

11h30
Visite
de la
ferme

14h30 - Concert
"PRÜNO"
Rythmic Noise
Exclamation Post-industrielle
& expérimentale à danser

16h - Balade
avec MéliSSa
"Plantes sauvages
et comestibles"
Inscription
par mail

C'est où?
La Porchetière
44330 La Regrippière
A 4 kms de Vallet
Direction le Puiset doré

laterreferme@gozmail.bzh

INSCRIPTIONS ASCR

L'année sportive 2020-2021 se prépare, les inscriptions débutent dans toutes les sections :

CIRQUE : le jeudi

- Possibilité de pédibus
- 4-6 ans : 17h15-18h15
- 6-11 ans : 18h15-19h30
- Référentes : Violaine Suteau et Amélie Bioret

BADMINTON : le jeudi

- 7-10 ans : 17h15-18h15
- Collégiens : 18h15-19h15
- Adultes entrainement : 19h15-20h30
- Adultes loisirs : 20h30-22h
- Référente : Valérie Hougron



FUTSAL : le mercredi

- 2 créneaux adultes : 19h30-21h et 21h-22h30
- Référent : Nicolas Branchereau

MULTISPORT ADULTE : le vendredi (à partir de 17 ans)

- 20h-21h30
- Référents : Xavier Potin et David Emeriau

ZUMBA : le lundi (à partir de 14 ans)

- 19H-20h
- Référente : Julie Le Jean

SPORT EN FAMILLE : 2ème dimanche de chaque mois

- 10h-11h30
- Référent : Nicolas Terrien

Pour tout renseignement ou demande d'inscription : ascr44@gmail.com

KINBALL : INITIATIONS GRATUITES EN SEPTEMBRE

Nous proposons à tous ceux qui le souhaitent, à partir de 18 ans, de venir découvrir notre sport :

Tous les lundis soir du mois de septembre, de 20h à 22h, salle de sport de La Regrippière

Le Kinball est un sport qui se joue avec une balle d'1,20m de diamètre et 3 équipes, chacune composée de 4 joueurs. Le but pour chaque équipe est d'appeler l'un de ses adversaires en frappant dans le ballon de manière à ce que ces derniers ne le rattrapent pas. C'est un sport très facile d'accès pour les débutants. Notre club a envoyé deux équipes masculines en championnat et une féminine l'année dernière.

Très ludique et fun, n'hésitez pas à venir essayer.

L'adhésion annuelle est à 80€. Possibilité de jouer en compétition ou en loisirs.

Entraînements mixtes. Initiations gratuites. **Contact : 06.64.14.61.74** kav.kinball@gmail.com



TWIRLING



Un club de passion et d'amitié !

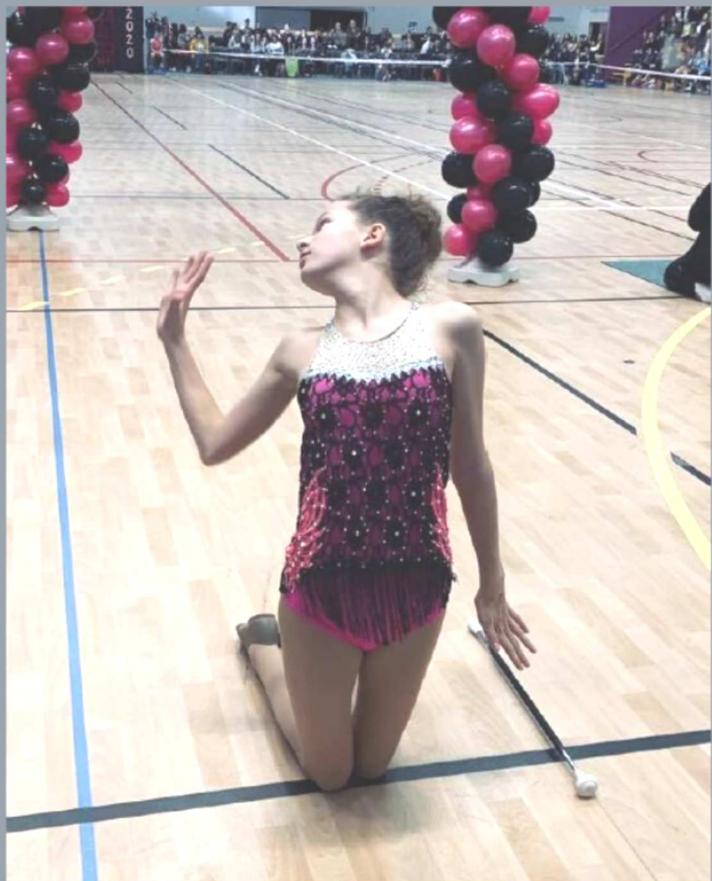
LE TWIRLING RECRUTE

Le Puiset-Doré
La Chaussaire

À PARTIR
DE
6 ANS

ÉQUIPE
DUO
INDIVIDUEL

DÉCOUVERTE
POSSIBLE



CONTACT

- Mail : perrine.lauzon@gmail.com
- Téléphone : 07 89 51 61 08

NOTRE SITE :

Twirling-Club-le-Puiset-Doré-la-Chaussaire

TRAILS wwwRRX

18 OCTOBRE 2020 A LA REMAUDIERE

- Trails - 11km - 22km
- Marche nordique et rando
- Courses enfants

LA SEMAINE DES ÉCOLES DE RUGBY

Tu as entre 5 et 14 ans et souhaite découvrir un sport d'équipe avec de belles valeurs...

Viens essayer le rugby dans le cadre de la semaine des écoles de rugby organisé par la Fédération Française de Rugby,

**Samedi 12 septembre 2020 à 10h00,
stade Pierre Charpentier du Landreau.**



Prévoir une tenue de sport et de l'eau.

Les inscriptions pour la saison 2020/2021 sont ouvertes, tu peux, dès à présent, t'inscrire.

Toutes les informations complémentaires sur le club sont disponibles sur les supports suivants :

- Mail : rugby.le.landreau.44@gmail.com
- Facebook : Ecole de rugby le Landreau 44
- Instagram : Rugby Club le Landreau 44
- Site, rubrique contact : rugby-club-le-landreau-44.webnode.fr

LE CHVB RECRUTE



Le saviez-vous ? Le **CHVB recrute**

Il y a sur notre communauté de commune un club de **VOLLEY BALL LOISIRS MIXTE** (adulte) : le CHVB.

Vous êtes joueur (-se) ou simplement amateur (-trice) de ce sport, venez nous rejoindre pour un essai à 20h30 au complexe sportif de la Chapelle-Heulin les jeudis 27 août, 3 et 10 septembre 2020. Vous pouvez nous joindre par mail : bureauchvb@googlegroups.com

ou par téléphone : M. LEROY : **06.66.13.95.68.**

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le jeudi 6 février 2020, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles Clément Pellerin et du Sacré-Cœur, ont élu leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.).

Dans les mêmes conditions que les adultes quelques semaines plus tard, les enfants se sont rendus dans le bureau de vote à la mairie, ont pris leur bulletin et leur enveloppe et se sont rendus dans l'isoloir pour choisir leurs candidats.

Ils se sont ensuite présenté devant les assesseurs : René Baron, maire, Line Mazé et Joseph Jeanneau conseillers municipaux, munis de leur propre carte d'électeur et ils ont pu insérer leur bulletin dans l'urne.

Le dépouillement réalisé par les enfants des classes de CM1-CM2 a eu lieu le vendredi 7 février. Ont été élus :

- Ecole Clément Pellerin

Flavie Guillou et Lia Dronet (CE2), Adel Boiteau et Manon Peneau (CM1), Milo Dronet et Axel Martin (CM2)

-Ecole Sacré-Cœur

Léonie Letourneux et Erell Gauthier-Gegot (CE2), Maëlys Allais (CM1) et Camille Mouraud (CM2).

Ils sont élus jusqu'en janvier 2022.

Comme les adultes là-aussi, ils ont dû attendre l'allègement des protocoles sanitaires pour leur première réunion, le mercredi 1^{er} juillet. Accompagné par des élus adultes et par le coordinateur enfance-jeunesse, ils se sont organisé en commission pour pouvoir réfléchir et mettre en place leur projets. A suivre...

Le premier conseil s'est déroulé le 1^{er} juillet.



CULTURE MUSIQUE

INSCRIPTIONS ÉCOLE DE MUSIQUE SAISON 2020/2021

COMMENT S'INSCRIRE AUX COURS ? QUELS INSTRUMENTS OU PRATIQUES COLLECTIVES SONT DISPENSÉS ? QUAND S'INSCRIRE AUX COURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE LOIRE-DIVATTE

CETTE ANNÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'ÉCOLE DE MUSIQUE LOIRE-DIVATTE A PROPOSÉ D'ASSISTER À DES PORTES OUVERTES VIRTUELLES ET EN LIGNE LES 18, 19 ET 20 JUIN. EN PARALLÈLE, L'ÉCOLE DE MUSIQUE OUVRE SA CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2020 - 2021 POUR LES HABITANTS DE SÈVRE & LOIRE.

Une large gamme d'instruments et de pratiques collectives est proposée par l'équipe pédagogique. A présent, il est l'heure de s'inscrire pour la prochaine saison.

QUAND PEUT-ON S'INSCRIRE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE LOIRE-DIVATTE ?

RÉ-INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LES ANCIENS ADHÉRENTS :

- du jeudi 28 mai au samedi 20 juin

INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS :

- mercredi 1^{er} juillet, 14h00 à 18h30, à l'École de musique, 18 boulevard Pasteur 44 450 Divatte-sur-Loire
- Mercredi 2 septembre, 16h00 à 18h30, à l'École de musique, 18 Boulevard Pasteur 44 450 Divatte-sur-Loire
- Jeudi 3 septembre, 17h00 à 19h00, à La Salle de musique, rue Georgette Drouet 44 330 La Chapelle-Heulin

COMMENT FAIRE POUR S'INSCRIRE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ?

Connectez-vous sur le site de l'école de musique sur <http://www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr>, pour découvrir les modalités d'inscription ainsi que, pour prendre des renseignements sur les cours, les tarifs ou pour tout autre question relative à l'activité de l'école de musique.



TÉLÉCHARGER LA PLAQUETTE DE LA SAISON 2020 / 2021

SUR LE SITE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE,

retrouvez-y l'ensemble des activités et cours.

RENSEIGNEMENTS

ÉCOLE DE MUSIQUE PÔLE LOIRE-DIVATTE / PÔLE FORTISSIMO

18 Boulevard Pasteur 44450 DIVATTE SUR LOIRE

02 40 97 00 18 / contact@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

ecoledemusiqueloiredivatte.fr



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

QUAND S'INSCRIRE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ?

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 15 JUILLET
POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT
AUX TRANSPORTS SCOLAIRES**

Inscription en ligne à partir du 8 juin et avant le 15 juillet, sur le site internet d'Aléop de la Région des Pays de la Loire. Afin de s'assurer d'une place dans le car, inscrivez votre enfant dès que possible. Attention, au-delà du 31 juillet, des pénalités de retard seront appliquées par la Région.

RENSEIGNEMENTS :
ALEOP.PAYSDELA LOIRE.FR
09 69 39 40 44 / 02 51 71 92 14

SUIVEZ LE MOUVEMENT !



6 juillet 2020 :
Election de la nouvelle
gouvernance

**1 communauté de
communes au service
de ses 11 communes**

48 191 habitants

44 élus communautaires

RECRUTEMENT AIDE A DOMICILE

**JOB
ESTIVAL**

**ETE 2020 : LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVRE & LOIRE RECRUTE DES
AIDES À DOMICILE REMPLAÇANTES POUR LE SERVICE DU SAAD**

Vos missions

- Accompagner et aider les personnes dans la vie quotidienne
- Effectuer des tâches ménagères à domicile
- Accompagner lors des courses, lors de promenades...

Expériences dans ce secteur souhaitées /
Honnêteté, Discrétion, Qualité d'écoute, Ponctualité

Conditions d'exercice

- au domicile des bénéficiaires, dans le secteur de Vallet ou Le Loroux-Bottereau
- Temps non complet
- Permis B indispensable
- CDD à pourvoir sur la période estivale.

CANDIDATURE A ENVOYER PAR MAIL
RETROUVEZ sur interco.cc-sevreloire.fr
l'offre d'emploi, rubrique « collaborer ».



RENSEIGNEMENTS : SAAD
aideadomicile@cc-sevreloire.fr
02 51 71 92 20

MANDAT 2020-2026

INTERCOMMUNALITÉ

**QUE S'EST-IL PASSÉ LE 6 JUILLET DANS MON
INTERCO ?**

Même pas une petite idée ? Allez, on vous dit tout !

**C'ETAIT LE LANCEMENT DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE
POUR 6 ANS**

En tout début d'été, lors du premier conseil communautaire, l'ensemble des 44 élus communautaires a désigné la nouvelle gouvernance Sèvre & Loire. Le 6 juillet 2020 est désormais une date clé dans la vie de la Communauté de communes Sèvre & Loire, tout comme le 1^{er} janvier 2017, date de la fusion de la CC Sèvre & Loire.

LE LUNDI 6 JUILLET...

- une date qui enclenche le nouveau mandat 2020-2026 pour 6 ans.
- s'est déroulé le premier conseil communautaire du mandat dit d'installation. Il a eu lieu au Landreau.
- les élus communautaires ont désigné le nouveau pilote de l'aventure Sèvre & Loire. Retrouvez son nom, sur interco.cc-sevreloire.fr.
- les vice-présidents, chacun en charge d'une commission thématique communautaire, ont été désignés

PLUS D'INFOS SUR INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR

GROUPE PRÉVENTION SUICIDE

Bonjour,

Tout d'abord, j'espère que vous et vos proches n'êtes pas trop touchés par le virus et que vous supportez au mieux les contraintes du dé-confinement.

Bien sûr la cellule d'écoute continue à fonctionner.

Beaucoup de personnes sont isolées et on peut craindre que cette situation soit très difficile pour des gens déjà en souffrance morale.

De nombreuses professions indépendantes (commerçants, artisans, agriculteurs, viticulteurs...) et salariales sont déjà face à des difficultés économiques.

Restons vigilants et à l'écoute.

Nous recueillons toutes les informations que vous pourriez nous transmettre.

Reprise des Groupes de Renfort et Soutien Collectif.

Pour les personnes qui souhaitent participer à cette rencontre, n'hésitez pas à vous inscrire au : **02.40.46.27.52** (répondeur).

Prenez bien soin de vous.

Patrick Meluc, président du GPS



SEMES, EMPLOI SOLIDAIRE

Perdu dans votre recherche d'emploi, manque de confiance en vos compétences, besoin de réaccéder à l'emploi immédiatement, nous sommes là pour vous.

SEMES, employeur solidaire proche de chez vous, vous propose des missions de travail adaptées à votre situation (mobilité, santé, organisation familiale, période d'inactivité), dans des domaines variés : manutention, service à la personne, espaces verts, agent des établissements scolaire, nettoyage...

En parallèle, nous nous rencontrons régulièrement en rendez-vous d'accompagnement pour favoriser la mise en place et l'aboutissement de votre projet professionnel.

SEMES une solution qui fonctionne

En 2019 c'est :

198 personnes qui ont travaillé pour nous

30 700 h de travail proposées, 250 clients

65% de nos salariés ont retrouvé un emploi ou une formation

Semes, acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire du vignoble, créateur d'emploi local depuis plus de 30 ans.



N'attendez plus, contactez-nous.

SEMES – 6 rue de Bazoges 44330 VALLET / 06 22 00 30 58 / vallet@semes-44.fr

www.semes-44.fr

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ



En ce début juillet, le potager est bien avancé et commence à produire ses 1er légumes et fruits (tomates, courgettes, concombres). Pas de panique, pour ceux qui auraient eu quelques accidents de parcours, vous pouvez encore planter les courgettes, potimarrons, butternuts, tomates, .. Ils donneront en fin de saison.

Le plus important, pour l'instant, est de préparer l'hiver. En effet, c'est le moment de semer vos carottes Colmar à cœur rouge et votre salade cornet d'Anjou. Côté plantation, il est temps de piquer vos poireaux (jaune gros du Poitou, carentan, bleu de solaise etc...). C'est aussi le mois pour planter vos choux : vous trouverez donc à la jardinerie les choux de Bruxelles, choux brocolis et romanescos. N'oubliez pas les betteraves et les endives.

L'été est là et les vagues de chaleur aussi, malheureusement. Je vous conseille donc de bien pailler vos jardins potager (paille, chanvre, broyage de bois...). Il est important d'économiser l'eau en période de sécheresse.

La chaleur amène aussi son lot de mouches et parasites qui viennent gâcher les récoltes de poireaux, carottes. La bonne solution : **le filet anti-insectes**. Cette méthode a déjà bien fait ses preuves et respecte l'environnement. Passez nous voir à la jardinerie pour plus d'explications.

Pour les habitués, vous remarquerez l'arrivée d'une nouvelle tête dans l'équipe, Clémence nous a rejoint début juin pour succéder à Colette qui va prendre une retraite bien méritée. Il lui tient à cœur de vous servir au mieux et de faire votre connaissance.

A bientôt et bon été.

Dicton du mois : « Qui veut bon navet, le sème en juillet ».

11 Rue de Bretagne, 44330 La Regrippière 02 40 33 62 69

LA RECETTE DU MOIS : CRUMBLE AUX BLETTES



POUR 4 PERSONNES

- 2 gousses d'ail
- 1 botte de blettes
- 2CS huile olive
- 2 tomates
- Origan (herbes de provence)
- Beurre
- 4CS crème fraîche

Pour le crumble :

- 150gr de farine
- 2CS huile olive
- 1 bûche de chèvre
- 2CS de pignons de pin
- Sel et poivre



Pelez les gousses d'ail et hachez-les. Epluchez les côtes des blettes et coupez-les en tronçons. Faites-les blanchir 5mn dans de l'eau bouillante salée, rincez-les à l'eau froide, égouttez-les puis faites-les revenir 5mn à feu vif dans l'huile d'olive avec l'ail haché. Salez et poivrez.

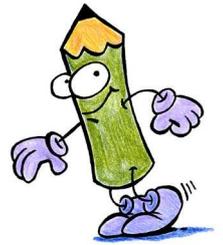
Pelez les tomates et coupez-les en dés. Ajoutez-les aux blettes, parsemez d'origan. Ajoutez de la crème fraîche. Versez le tout dans un plat à gratin préalablement beurré.

Préparez la pâte du crumble : mélangez du bout des doigts la farine, l'huile d'olive, le fromage coupé en dés et les pignons de pin.

Versez cette préparation sur la précédente et faites cuire dans le four préchauffé à 210°C pendant 30mn. Servez chaud ou tiède.

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière. Résultats de ce jeu dans le prochain bulletin.

VERTICAL

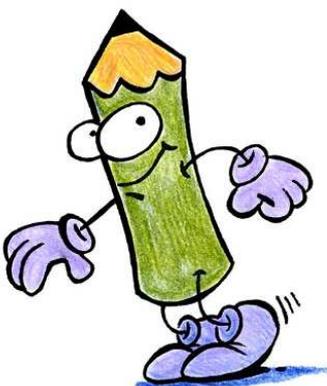
1. Hérons, aigrettes, flamants....
2. En ce moment.
3. Mandataire ou intermédiaire.
4. Couleur fille - Commune de Seine-Maritime - Il arrose St Omer.
5. Conjonction - Pour les homards ou rangement.
6. Milieu de rite - Mélange de zeste.
7. Négation - Parfois comme les œufs - Voyelles.
8. Désert du Dakar - Touché.
9. Irlande poétique - Mettre le moral à zéro.
10. Eau naturelle, gazeuse, acidulée... - Coup de poing !

HORIZONTAL

- A. Peuvent être digitales, génétiques ...
- B. Elle commet de petites escroqueries.
- C. Dames ou demoiselles en T.P - Fleuve du pharaon.
- D. On en a tous !
- E. Sur le calendrier - Bleu du ciel.
- F. Comme les coquilles des gastéropodes.
- G. Invraisemblables - Les deux 1ères de l'alphabet.
- H. Mélange d'âme - Préposition - Blond en été.
- I. Route Nationale - Aller retour - Fin de messe.
- J. Grande ville française.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	C	E	S	A	R	I	E	N	N	E
B	A	S	P	I	R	A	T	E	U	R
C	R	S	I			M		T	E	S
D	I	O		H	A	B	I	T		
E	C	R	O	I	S	E	M	E	N	T
F	A	E	R	E	S		E	S	I	A
G	T	U	V			U	R		E	R
H	U	S	E			M	A	R	I	E
I	R	E	T	R	A	C	E	R		A
J	E	S	S	U	I	E	M	A	I	N





PLANNING MEDICAL

- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 118 418
- SERVICES VETERINAIRES 02.40.33.94.63 ou 02 41 64 74 80
- TAXIS DU VIGNOBLE 02.40.120.220
- TAXIS GOULEAU 02.40.33.93.38
- AMBULANCE GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

PERMANENCE INFIRMIERE

- **CABINET INFIRMIER VALLET** : 1 bd de l'Europe 44330 VALLET
Mesdames CHAMPIN-FAVREAU & RACOUPEAU .. 06.81.97.60.17
- **CABINET INFIRMIER GESTE** : 3 rue de Bretagne 49600 GESTE
Mesdames BAUDRY-ROUSSELOT-DUGRAY 02.41.56.69.07
- **INFIRMIERES LIBERALES** :
Mme ROBIN 02.40.36.23.67 ou 06.70.35.33.57
Mme MARTIN 06.85.01.22.44
Mme CORMERAIS 06.60.27.62.06



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

NUMEROS D'URGENCE

MAIRIE : 02.40.33.63.14

M. Le Maire reçoit sur RDV.
Mme DURAND, adjointe aux affaires sociales ou
Mme MENARD reçoivent sur rendez-vous.
dgs@mairie-laregrippiere.fr
Voirie : M.GUILLOU - Prendre RDV à la mairie.

PÔLE EMPLOI (ANPE – ASSEDIC) :
39.49

7 rue du Chantre - Clisson

POINT RELAIS EMPLOI : 02.51.71.92.13

Espace Antoine Guilbaud
1 place Charles de Gaulle - Vallet

MISSION LOCALE : 02.40.46.27.52

11, rue François Luneau - Vallet

DÉCHETTERIES DE LA CCSL :

-Vallet - 4 rue des feronnrières
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h
-Le Loroux-Botttereau - CAD zone du Plessis
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h, samedi 9h-18h

DÉPUTÉE : Pour rencontrer Sophie ERRANTE :
serrante@assemblee-nationale.fr
10, rue du Cep 44190 Gorges 02.40.05.44.09

AGENCE POSTALE : 02.40.33.62.41

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : de 13H30 à 16H30
Mercredi et samedi de 9h à 12h.
Départ courrier : 15h lundi au vendredi 12h samedi.

ADHILA - VALLET : 02.40.89.30.15

Info. juridiques, financières et fiscales sur l'habitat,
1er jeudi du mois de 9H à 12H - Bureau 1 -
1bis place Charles de Gaulle - VALLET.

CLIC À TOUT ÂGE : 02.51.71.95.89

Permanence tous les mercredis de 9H à 12H (sauf
vacances scolaires) – Espace Antoine Guilbaud
11 rue François Luneau à Vallet

CAUE 02.40.33.92.00

Conseiller Architecture. RDV mairie de Vallet
4ème jeudi du mois de 15H45 à 16H45 sur RDV.

TRÉSOR PUBLIC : 02.40.33.80.56

15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Botttereau

CICAS- ARCO - AGIRC : 02.40.48.01.32

Retraite complémentaire des salariés, à la mairie
de Clisson. Exclusivement sur rendez-vous.

Groupe Prévention Suicide : 02.40.46.27.52

Ecoute + rendez-vous tous les jours – Bureau 2
11 rue François Luneau - VALLET.

FNATH : Association des accidentés de la vie

3ème jeudi du mois de 13H45 à 16H30
11 rue F. Luneau–Vallet 02.40.69.84.71

RECETTE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS :

3 Boulevard Pusterle – Vallet 09.70.27.51.28
8h30 /12H00 – 13H00 /16H30 du lundi → vendredi.

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

2 rue du Docteur Doussain - Clisson 36.46

CARSAT (ex CRAM) : 02.72.00.42.42

11 rue François Luneau - Vallet - Mardi sur RDV

MSA : 02.40.41.39.27

11 rue François Luneau - VALLET
Mercredi sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

11 rue François Luneau - Vallet sur RDV
1er et 3ème jeudi du mois 14h/17h 02.40.33.92.00

RELAIS CAF : 08.10.25.44.10

20, rue Emile GABORY Vallet–Jeudi de 14H /16H30
sans RDV et mercredi de 14h à 16h sur RDV
Accueil téléphonique : 9h - 11h30 / 13h30 - 15h30

CENTRE MEDICO SOCIAL :

PMI (Puéricultrices et médecin) 02.40.33.96.19
Sur rendez-vous. 48 rue d'Anjou à Vallet.

CULTE CATHOLIQUE :

Curé : Stéphane BLIN 02.40.33.92.83
Rens : Mme JOLIVET 02.40.33.60.69

ORGANIC : 02.40.12.27.22

Retraite des commerçants et artisans, 1er jeudi
du mois de 14H à 17H pour les RDV – Bureau 1
1bis Place Charles de Gaulle à Vallet.

CIDFF : Droit des femmes et des familles.

Sur RDV -2ème vendredi du mois - 9h à 17h.
11 rue François Luneau Vallet 02.40.48.13.83

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :

Pierre BERTIN et Charlotte LUQUIAU sont à votre
disposition. Prendre RDV au 02.40.99.09.40



**CAMINI SERVICES
RAMONAGE**

Maintenance / Dépannage
Pièces détachées (joints / vitres...)
Rénovation de Cheminées / poêles métal
Vente d'accessoires

Stève ROLLAND
19 rue de l'école
44 330 LA REGRIPIÈRE
Tél: 06-51-56-39-76

camini.services@gmail.com

**ENTREPRISE
DE
MAÇONNERIE**

LAUZON
sarl

17 rue des Moulins | ZA des 13 Vents
49 LA CHAUSSAIRE | 44 LA REGRIPIÈRE

lauzonsarl@orange.fr
TEL 02 41 56 74 13

Transport Express



Jean-Hubert LOGEAIS
06 75 20 98 70

Florian LOGEAIS
07 76 02 51 18

www.locotransports.com
Email : contact@locotransports.com
2, Le Champ Fleuri 44330 LA REGRIPIÈRE

DEVIS GRATUIT



Sylvain
Subileau

Menuiserie-Charpente
Neuf & Rénovation

4, rue du pâtis - ZA des treize vents - 44330 LA REGRIPIÈRE
06.78.01.19.50 subileau.sylvain@orange.fr



BOUMARD Nicolas
7 ZA les Treize Vents
44330 La Regrippière
Tél. 02.40.33.79.08
genimeca44@orange.fr

GENIMECA
TOURNAGE FRAISAGE MECANO-SOUDURE

A E L B MAÇONNERIE



BOUCHEREAU Laurent
Maçon

06 32 22 14 59
8 les rampionnières
44330 LA REGRIPIÈRE

bouchereaulaurent.44@gmail.com

Un pt'it boulot, allô Nono

BARRAT ARNAUD

06.21.88.70.97

Maçon, paysagiste

arnaudkarine44@orange.fr | 10 la petite Aujardière
44330 LA REGRIPIÈRE

Garage Martin
02.40.33.63.31
garage.thierry.martin@orange.fr

Z.A.C des Treize Vents
3, rue du Pâtis
44330 La Regrippière



BOSCH Service
Car Service

Vente
Carrosserie - Peinture
Diagnostic électronique.

Aux Ciseaux
de Salon



NOUVEAU
Salon de Coiffure
Homme & Femme
Produit 100% français
09.87.59.64.73
22 rue d'Anjou
44330 La Regrippière
Ancienne Boulangerie du village

Lu' Divine
COIFF'
A DOMICILE

COIFFURE MIXTE VALLET et ses alentours
du Lundi au Samedi **06 25 29 87 65**

Lara ROLLAND
Praticienne certifiée en Réflexologie
Plantaire et Chi Nei Tsang
(travailler l'énergie des organes internes, le ventre notre 2ème cerveau)
Associés à l'Energétique Chinoise

19 rue de l'Ecole - 44330 La Regrippière
Sur RDV au 06 83 41 26 04
ou par mail : lespiedsparlent@gmail.com

Ces méthodes ne dispensent pas d'un diagnostic médical



Lokahi Massage
Massages et Bien-être

Sandrine CHELLET
J'aide les gens à se reconnecter à leur corps

06.43.95.89.80
www.lokahi-massage.fr
lokahimassage44@gmail.com
13 La Roussière, 44330 La Regrippière



Hypnose

Audrey Derouet
audreyderouet.hypnose@gmail.com
06 31 72 05 64
f : rejoignez-moi sur ma page Hypnose Audrey Derouet
Blog: Audreyderouethypnose.blogspot.com

Hypnothérapeute



CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES
A DOMICILE

Anaïs Macé
Psychologue clinicienne

06.72.15.02.29
Sur rendez-vous



Bossard Sandra
Conseillère

Mõdere
Produits Detox et Minceur
Produits de beauté et d'hygiène

sandra.modere@outlook.fr
06 48 75 72 59
Facebook: Live clean by Sandra Soins Beauté & Bien Être



PURE
ALÉOLOGICALS LIQUIDES ESSENTIELS

Marie-Christine LERAY
Conseillère
mc.leray@cpure.fr
Tél. : 02.28.01.08.12
06.82.06.26.80

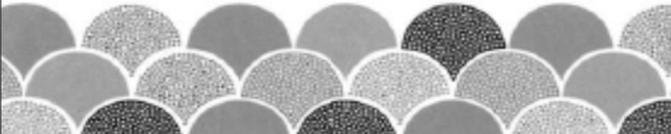
3 La Bouchefoire
44330 LA REGRIPIERE
www.etrepure.fr


www.fleurdesmauges.fr



Cellini Création
Créatrice de Mode et Bijoux

Collection d'accessoires de mode marque
Chachou Lalou
Professeure de couture et Modélisme
Se déplace à domicile. Tél. : 06.62.58.29.80



FOREVER
Leader mondial de l'aloé véra

Gwladys Bouligand
Coach en bien-être
06 29 61 41 51
gw44@hotmail.fr

Suivez-moi sur Facebook : [@gwladys.forever](https://www.facebook.com/gwladys.forever)
15, rue des fontaines
44330 La Regrippière

www.foreverliving.fr





Les Frères Couillaud

Muscadet Sèvre et Maine sur lie, Muscadet Vallet,
Chardonnay, Sauvignon blanc, Vioignier, Sauvignon Gris,
Pinot Gris, Petit Manseng

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h

Château de la Ragotière
La grande Ragotière - 44330 La Regrippière - Tel: 02 40 33 60 56
Email: freres.couillaud@wanadoo.fr - www.freres-couillaud.com

JEAN-PIERRE ET PIERRE SÉCHER
VITICULTEURS - RÉCOLTANTS

MUSCADET GROS-PLANT
VINS DE PAYS

LA GRAVOIRE 44330 - LA REGRIPIÈRE



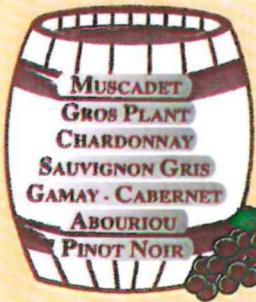
Domaine des
Tilleuls

Evelyne & Daniel HOUSSIN
Propriétaires-Récoltants

Port : +33(0)6 84 78 31 83 • e-mail : contact@domainedestilleuls.fr

EARL des Tilleuls 47, rue du vignoble 44330 La Regrippière - FRANCE
Tél : +33(0)2 40 33 60 04 - Fax : +33(0)2 40 33 64 73

www.domainedestilleuls.fr



PRODUCTEUR - RÉCOLTANT
ERIC FLEURANCE

DOMAINE DE LA BOUCHEFOIRE
LA BOUCHEFOIRE - 44330 LA REGRIPIÈRE

TÉL. 02 40 33 64 58 OU
02 40 33 62 59
PORT. 06 18 71 16 51
MAIL : ericlo.fleurance@orange.fr

Vente directe de viande limousine



Jean-Yves Terrien
Bel-Air
44330 La Regrippière

Tel : 06-15-14-58-51
@ : ferme-belair@outlook.fr

EARL ferme de beauséjour



élevage Limousin - vente directe viande bovine
Alexandre Baron

beauséjour
44330 La Regrippière
0609280672/0240336288 fermedebeausejour@gmail.com

Vente de vache et de veau
Race charolaise par caissette de 8 à 10kg
(6kg pour le veau)

EARL Durand
1, la Grande Aujardière
44330 LA REGRIPIÈRE

02.40.33.64.05 durand.armelle@sfr.fr



topazegraphic
Thomas Chabridon
06.25.64.09.67
www.topazegraphic.pb.design
t.chabridon@topazegraphic.com

*Mettez en avant
votre image*



Bfat
Info services
BUREAU D'ETUDES BATIMENT

- PLANS
- ETUDES THERMIQUES
- ESTIMATIONS
- APPELS D'OFFRES
- SUIVIS DE TRAVAUX

**Votre projet personnalisé
NEUF - RÉNOVATION
AGRANDISSEMENT**

44330 LA REGRIPIERE **02 40 33 64 33**



PROFESSIONNEL HABILITE
PAR LE MINISTERE DE L'INTERIEUR

**Service
CARTE
GRISE**

à DOMICILE
ou sur votre
LIEU DE TRAVAIL

Simple & Rapide

réception en 48h
aucun envoi par courrier

Contact
06 73 14 51 60
Appel & SMS

SASU DORE - 44330 LA REGRIPIERE
RCS NANTES 93973413 00075



Ailes
services

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Préparation des repas à domicile
- Livraison des courses
- Assistance administrative
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Garde et accompagnement d'enfants de +3 ans

CLÉRO Valérie
06 09 64 57 21



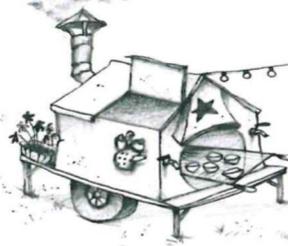
*Pizza à emporter
Traiteur*



12 rue des Corbetières
La Regrippière
06.78.61.27.88
laurentdugray.wix.com/pizzalola

 pizz'à lola

FOURNÉE GÉNÉRALE
Chaleur et convivialité autour des fourées



Anthony SUTEAU
44330 La Regrippière

06 71 671 650
N° de siret : 480 903 590 00028

Légumes et aromatiques de saison

La Terre Ferme
La Porchetière
44330 LA REGRIPIERE

06.52.88.20.21 laterreferme@gozmail.bzh



Famille Macé
JARDINERIE TRADITIONNELLE
HORTICULTURE ET PAYSAGE

02 40 33 62 69 - 06 12 62 10 12



David FAVREAU
Conseiller en immobilier

-  06.61.17.19.84
-  david.favreau@iadfrance.fr
-  LA REGRIPIERE et ses alentours

Agent commercial indépendant de la SAS I@D France, immatriculé au RSAC de NANTES sous le N° : 2019AC00351

Suivez-nous sur  iad France iadfrance.fr

Rêver . Oser . Décorer



*Peinture & décoration
Relooking de meubles
Home staging*

Du conseil à la réalisation

Patricia Breton
07.82.12.65.08
Patricia.b.peinturedecoration@gmail.com
@ Patriciabpeinturedecoration

 Patricia Breton